



DECLARATION LIMINAIRE DU SE-Unsa CAPD du 15 mai 2018

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs,

Il y a 50 ans, la France vivait « **mai 1968** », qui est devenu une référence historique dans l'histoire sociale de notre pays. A l'UNSA, parmi les nombreux acquis de cette période, nous en retenons un essentiel : « **la création des sections syndicales d'entreprise** ». Le 1er mai 2018, l'UNSA a appelé de ses vœux le renforcement du syndicalisme dans tous les lieux de travail. Cette évidence est particulièrement incontournable à l'heure où d'aucuns veulent contester l'existence même des corps intermédiaires.

Concernant **l'actualité sociale française**, l'UNSA est mobilisée et continuera à se mobiliser partout pour porter des propositions, défendre les salarié-e-s et défendre l'intérêt général. Nous pensons évidemment aux cheminots, aux Ehpad, à la fonction publique, et à toutes les actions sectorielles pour les salaires et pour l'emploi dans les administrations ou les entreprises. A chaque fois notre détermination et notre ligne sont les mêmes : **construire dans le dialogue social**. Et c'est un combat en France, parce qu'une fraction rétrograde du patronat n'en veut pas mais aussi parce que la méthode gouvernementale consiste, sur un trop grand nombre de sujets, à en faire l'économie.

Après avoir pris le temps d'examiner l'ensemble des éléments portés à sa connaissance sur les chantiers de la réforme de la Fonction publique et d'analyser toutes les déclarations des ministres chargés de l'Action publique et de la Fonction publique, l'UNSA alerte sur l'impact réel des changements majeurs qui sont envisagés pour les agents (restructurations, 120 000 suppressions de postes, modification des règles statutaires, modification des modalités de recrutement et de rémunération). En même temps, les protections et les garanties dont ils bénéficient aujourd'hui se verraient affaiblies (diminution du nombre et du rôle des instances de dialogue social, amoindrissement des capacités de recours, affaiblissement de la prise en compte de la santé au travail).

Rappelant les mesures délétères déjà effectives qu'elle combat : gel du point d'indice, jour de carence, compensation partielle de la CSG, suspension de PPCR pendant un an et de l'absence d'un véritable dialogue social, l'UNSA considère que l'unité la plus large des organisations syndicales est nécessaire.

Comme elle l'a fait lors de la mobilisation unitaire du 10 octobre, l'UNSA Fonction publique rappelle son exigence de reconnaissance des agents publics et regrette que les services publics soient pris en compte seulement sous l'angle d'un fardeau budgétaire.

Avec notre syndicalisme de construction, notre syndicalisme pragmatique, nous revendiquons un avenir positif pour les salariés, un mode d'organisation du travail qui les protège sans ignorer l'efficacité économique dont dépend aussi l'emploi. C'est pour cela qu'à l'UNSA, nous ne transigerons pas sur le dialogue social ou la négociation qui sont pour nous les seules méthodes qui vailent, celles qui fondent notre ancrage réformiste.

l'UNSA Fonction publique appelle tous les agents à se mobiliser massivement, y compris en faisant grève, le 22 mai 2018.

Concernant le BO spécial et les quatre notes de service parus dernièrement, ces notes de service, ainsi que le guide publié sur éducol sont présentés comme s'appuyant sur des discours scientifiques irréfutables. Ils ne font pas de place à la nécessité de donner du sens aux activités d'apprentissage pour faciliter l'adhésion des élèves et leur motivation interne et remettent en cause certaines démarches conseillées dans les programmes.

Cette publication est accompagnée d'un plan de communication du ministre, qui va au-delà des recommandations pédagogiques elles-mêmes, pour s'adresser au grand public. On retrouve dans cette communication le « populisme politique » beaucoup trop fréquent en éducation, qui consiste à communiquer sur un programme d'action publique . Ainsi, le ministre met en avant la méthode syllabique, le calcul mental et la dictée... et dénonce de manière inutilement polémique « l'anarchisme pédagogique ». Nous ne revendiquons pas la liberté pédagogique comme un acquis social mais comme une responsabilité professionnelle d'exercer des choix pédagogiques pour répondre aux besoins diversifiés des élèves. Les modèles de leçons-types minutées sont à cet égard contre-productifs et irrespectueux de la professionnalité des enseignants. Enfin, en laissant entendre qu'il se fait n'importe quoi dans les classes, le ministre nourrit la défiance des familles vis-à-vis de l'école alors que la réussite des apprentissages au CP passe par une alliance éducative fondée sur la confiance dans l'action de l'enseignant.

Venons-en à l'actualité des enseignants de l'Ain : le mouvement. Nous félicitons les services pour leur travail toujours plus compliqué. Après les félicitations viennent les regrets de ne voir seulement 43% de collègues obtenant leur mutation. Et 410 participants sans affectation à cette première phase. Ce qui présage un deuxième mouvement dense, compliqué et très anxiogène. Nous sommes très inquiets quant au déroulement de celui-ci.

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Pour le SE-Unsa de l'Ain, Karen Ansberque